

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE D'AOÛT 2017 tenue le 7 août 2017
au Centre des loisirs à dix-neuf heures (19 h 00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :

Patrice Tondreau Marie Tanguay Josée Audet

Alexandre Guay Éric Guillemette

Absence motivée : Mario Cantin

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Richard Galibois, maire.

Est aussi présent Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Considérant qu'il y a quorum Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

2. ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUILLET
4. GESTION FINANCIÈRE
 - 4.1 COMPTES À PAYER
 - 4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE JUILLET
 - 4.3 DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES, T2
 - 4.4 ÉCRITURE DE RÉGULARISATION, REMBOURSEMENT DU PRÊT POUR L'ACHAT DU TERRAIN DES ÉTANGS D'ÉPURATION
5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS
 - 5.1 ENTRETIEN DE LA GÉNÉRATRICE DE L'USINE D'EAU (EXX-001)
 - 5.2 NOMINATION D'UN INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT
6. URBANISME
 - 6.1 PIIA, 61, RUE DE L'ANSE (D17-021)
 - 6.2 PIIA, 517, BOUL. BLAIS EST (D17-037)
7. AUTORISATIONS
 - 7.1 INSCRIPTION AU COLLOQUE DE ZONE DE L'ADMQ
 - 7.2 CAMPAGNE DE FINANCEMENT D'UN APPAREIL D'IRM À L'HÔTEL-DIEU DE MONTMAGNY
8. AUTRES SUJETS
 - 8.1 DRAGAGE DE LA MARINA
 - 8.2 AVENIR DES NOUES PAYSAGÈRES
9. CORRESPONDANCE
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. LEVÉE DE LA RÉUNION

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUILLET

2017-118

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 3 juillet 2017.

ADOPTÉE

4. GESTION FINANCIÈRE

4.1 COMPTES À PAYER

2017-119

IL EST PROPOSÉ PAR : Josée Audet
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE PAYER les comptes suivants :

Fournisseurs	détails	montant
Hydro-Québec	piscine municipale	1 666.80
	centre des loisirs	306.53
	étangs	3 464.50
	garage municipal	129.51
	puits garage	1 075.29
	usine traitement eau	1 505.57
	Fée des Glaces	403.92
	parc Jean Lesage	30.05
	égouts Principale Ouest	153.00
	puits Blais Ouest	548.26

	station pompage Anse	172.51	
	station pompage Peupliers		
	chemin du Fleuve	32.63	
	poste incendie	94.81	
	éclairage public	2 065.07	
	immeuble municipal	349.50	11 997.95
Telus	téléphone		792.09
MRC de Montmagny	3e vers. quote-part	65 586.33	
	3e vers. tourisme	7 283.33	
	collecte sélective juin	1 284.91	74 154.57
Raynald Galibois	déneigement 2016-2017	6 657.00	
	patinoire, borne fontaine	2 092.55	8 749.55
SCA Rivière-du-Sud	quincaillerie		1 806.65
Receveur général du Canada	DAS juillet 2017		3 450.90
Revenu Québec	DAS juillet 2017		8 099.09
CARRA	juin		732.98
Xerox	photocopieur	550.73	
	fournitures de bureau	348.78	899.51
Municipalité St-Vallier	lavage bunker		60.00
Kemira	pass-10		4 455.86
Postes Canada	envoi journal juillet	189.91	
	envoi restriction eau	78.66	268.57
Yves Lachance	4e vers. terrain étangs		12 750.00
JRM	pavage		7 493.86
Clément Dufour	concierge		322.00
ADMQ	formation		332.28
Aréo-feu	caméra thermique		1 171.60
Sani Bleu	toilettes plage		478.30
Commerçants de la Chaudière	piscine		15.15
Fortin Sécurité Médic inc.	trousse de premier soins		223.45
REM	camp voile		46.72
Jacques Caron inc.	produits entretien		577.11
Cytech Corbin	fluorescents	408.49	
	réparation éclairage de rue	1 197.48	1 605.97
Publicité Plastique Blais	service incendie		11.50
Signalisation Lévis inc.	signalisation travaux	1 715.43	
	fixation panneau	259.15	1 974.58
Journal L'Oie Blanche	avis public		155.22
Distribution Praxair	premier répondant		127.64
Pagenet	pagettes service incendie		138.48
Extincteurs Montmagny	vérification extincteur		285.31
Ferme Horticole Lajoie inc.	terre et poussière de pierre		68.98
MDM publicité	chandails terrain de jeux	409.82	
	tournoi Leucan	34.49	444.31
Ville de Montmagny	maison sir Etienne-Pascal Taché		40.00
Philiias Blais & fils inc.	nettoyage fossé		1 684.40
Ministre des Finances	lots de grève		362.17
Gestech Environnement inc.	mars à juin 2017		19 473.32
Revenu Québec	tps à payer janvier à juin		927.10
Concassés du Cap inc.	roll-off		801.88
Spécialité Ressort inc.	rép. camion voirie		565.55
Transport Adapté Vieux Quai	juillet 2017		198.83
Arrêt Stop	voirie	580.17	
	service incendie	309.31	889.48
Régie gestion mat. Rés. Mauricie	juin 2017		10 861.73
Garage Gilmyr	inspection camion incendie		212.90
Lajoie Paysagistes	armoiries, immeuble	574.88	
	Marina, plage	2 874.38	3 449.26
Groupe Environex	eaux usées	79.33	
	eau potable	28.74	
	piscine municipale	23.00	131.07
Nicolas Gamache	calcium		1 655.57
Service paysager Daniel Ross enr.	tondage		1 188.07
Animation La forge	sortie terrain de jeu		369.07
Raymond Chabot Grant Thornton	comptable		1 075.02
Sylvie Lemire	photographe		250.00
Marc-André Boucher	consultant ressources humaines		479.06
Gaudreau Environnement inc.	contrat vidange		6 342.50
Medimage	service incendie		137.71
6931006 Canada inc.	fourniture de bureau		119.01
Carrefour mondial de l'accordéon	sortie terrain de jeu		45.99
Entreprise Turgeon	filet baseball		626.61

Ligue DBL ball	sortie terrain de jeu	221.90
K-Trail	remorque	9 588.92
Miller Zoo	sortie terrain de jeu	208.91
Service incendie	juillet 2017	998.90

Certificats de disponibilité de crédits

Je soussigné, Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 206 595,11\$

Martin Turgeon

4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE JUILLET

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général du rapport de conciliation bancaire au 30 juin 2017.

2017-120

IL EST PROPOSÉ PAR : Josée Audet
 APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
 D'ACCEPTER le rapport de conciliation bancaire tel que présenté.
 ADOPTÉE

4.3 DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES, T2

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général et selon l'article 176.4 du Code municipal de l'état comparatif des revenus et dépenses au 30 juin 2017.

2017-121

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette
 APPUYÉ PAR : Alexandre Guay
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
 D'ACCEPTER l'état comparatif tel que présenté.
 ADOPTÉE

4.4 ÉCRITURE DE RÉGULARISATION, REMBOURSEMENT DU PRÊT POUR L'ACHAT DU TERRAIN DES ÉTANGS D'ÉPURATION

CONSIDÉRANT QUE la taxe à taux fixe pour le remboursement du prêt pour l'achat du terrain des étangs d'épuration (résolution 2013-136) a été retirée du règlement numéro 304 imposant les taxes pour l'année 2016 (résolution 2015-207);

CONSIDÉRANT QUE le solde de l'emprunt pour le terrain des étangs dans les registres comptables au 1er janvier 2017 était de 12 750 \$ et que le versement prévu et versé en 2017 sera de 12 750 \$.

2017-122

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
 APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
 D'AUTORISER le dernier versement au montant de 12 750 \$;
 D'AFFECTER aux résultats de fonctionnement 2017, à même le surplus non affecté, un montant de 12 750 \$.
 ADOPTÉE

5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS

5.1 ENTRETIEN DE LA GÉNÉRATRICE DE L'USINE D'EAU (EXX-001)

Afin d'octroyer le contrat d'entretien annuel préventif 2017 de la génératrice de l'usine de traitement d'eau de la Municipalité et un remplacement préventif des boyaux, courroies, liquides, etc. (entretien majeur à effectuer aux 10 ans).

2017-123

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Guay
 APPUYÉ PAR : Josée Audet
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
 D'OCTROYER les mandats au montant de 675 \$ avant taxes pour l'entretien annuel et de 1 764 \$ avant taxes pour l'entretien préventif à l'entreprise GÉNÉRATRICE DRUMMOND.

5.2 NOMINATION D'UN INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT

Afin de modifier le titre d'emploi de monsieur Benoit Guimont afin d'ajouter les responsabilités de visite, d'inspection et d'arrêt de tous travaux non conformes effectués sur le territoire de la municipalité de Berthier-sur-Mer.

2017-124

PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE NOMMER monsieur Benoit Guimont à titre d'inspecteur municipal adjoint afin d'appuyer dans ses tâches l'inspecteur municipal désigné, M. Vincent Rioux (résolution 2016-013).

6. URBANISME

6.1 PIIA, 61, RUE DE L'ANSE (D17-021)

Démolition d'un chalet existant et construction d'un nouveau bâtiment d'un étage et demi de forme irrégulière de 30' de façade par 46' de profondeur. Le parement est en bois de type « Maibec » à joint en V de couleur gris côtier et la toiture en acier gris foncé de type tôle à baguette.

Un certificat de localisation et un plan du projet d'implantation sont aussi présentés avec les plans de construction.

CONSIDÉRANT que le projet respecte les différentes prescriptions du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT l'intégration au milieu bâti, le type et la qualité des matériaux utilisés;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été présenté à la séance du 1^{er} août du Comité consultatif d'urbanisme avec la recommandation d'accepter le projet, mais en s'assurant de limiter sa hauteur totale hors sol du bâtiment à celle des bâtiments voisins.

2017-125

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le projet de démolition et de reconstruction selon la recommandation du CCU.

ADOPTÉE

6.2 PIIA, 517, BOUL. BLAIS EST (D17-037)

Agrandissement latéral de 16' x 16' avec ajout d'une chambre à coucher. Les matériaux sont similaires au bâtiment existant soit du parement de type « Canoxel » de couleur rouge campagne et une toiture en bardeau de couleur grise.

Le demandeur a présenté un certificat de localisation accompagné d'un plan du projet d'implantation. Les installations septiques devront être modifiées pour permettre l'ajout de la chambre.

CONSIDÉRANT que le projet respecte les différentes prescriptions du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT l'intégration au milieu bâti, le type et la qualité des matériaux utilisés;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été présenté à la séance du 1^{er} août du Comité consultatif d'urbanisme avec la recommandation d'accepter le projet.

2017-126

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette
APPUYÉ PAR : Alexandre Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le projet selon la recommandation du CCU, mais conditionnellement à la modification des installations septiques, selon le Q-2, r. 22.

ADOPTÉE

7. AUTORISATIONS

7.1 INSCRIPTION AU COLLOQUE DE ZONE DE L'ADMQ

Le colloque annuel de l'association des directeurs municipaux du Québec se déroulera à Montmagny les 13 et 14 septembre prochains.

2017-127

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Josée Audet
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le directeur général et la secrétaire-trésorières adjointe à participer à l'activité. Le coût total d'inscription est de 210 \$ en plus des dépenses pour le souper du 13 septembre.

ADOPTÉE

7.2 CAMPAGNE DE FINANCEMENT D'UN APPAREIL D'IRM À L'HÔTEL-DIEU DE MONTMAGNY

Demande de participation financière présentée à la dernière rencontre du conseil des Maires de la MRC de Montmagny pour l'achat de l'appareil d'imagerie par résonance magnétique pour l'Hôtel-Dieu de Montmagny Le projet d'une valeur de plus de 5 M \$ est financé par le Gouvernement du Québec pour la sommes de 3,3 M \$ et par la communauté, via la Fondation de l'Hôtel-Dieu, pour la somme de 1,75 M \$.

CONSIDÉRANT l'importance d'un tel équipement pour améliorer l'offre de services de santé de proximité dans la région.

2017-128

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE CONTRIBUER, à l'instar des autres municipalités de la MRC, au financement du projet d'IRM pour la somme d'un dollar par citoyen de Berthier-sur-Mer par année, pour une période de quatre ans, soit un engagement total d'environ 6 300 \$.

ADOPTÉE

8. AUTRES SUJETS

8.1 DRAGAGE DE LA MARINA

CONSIDÉRANT QU'un dragage du chenal à Berthier-sur-Mer est requis cet automne;

CONSIDÉRANT QUE pour le réaliser, une demande de CA doit être adressée au MDDELCC;

CONSIDÉRANT QUE l'émission de ce CA nécessite que le directeur général de la municipalité de Berthier-sur-Mer atteste que la réalisation du dragage ne contrevient à aucun règlement municipal;

2017-129

PROPOSÉE PAR : Josée Audet
APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS
D'ATTESTER que la réalisation du dragage ne contrevient à aucun règlement municipal;

DE TRANSMETTRE à madame Annie Bélanger, la présente résolution, laquelle se veut un certificat de conformité pour l'opération du dragage prévue cet automne et demandée par le Havre de Berthier-sur-Mer.

ADOPTÉE

8.2 AVENIR DES NOUES PAYSAGÈRES

Séance d'information et d'échange tenue avec les citoyens concernés de la rue du Capitaine et du chemin du Fleuve. Différents points de vue ont été soulevés autant en faveur du remplacement des noues paysagères par du gazon que par leur maintien. Les différentes options seront analysées et le Conseil municipal se prononcera lors de la séance du 11 septembre.

9. CORRESPONDANCE

9.3 SUBVENTION DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)

Le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transport, Moniseur Laurent Lessard sous la recommandation du député Norbert Morin nous octroie une subvention de 10 000 \$ pour la mise en place des bordures et du pavage sur les rues de l'Immortelle, de l'Orchidée et du Muguet

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

2017-130

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay

APPUYÉ PAR : Josée Audet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE TERMINER la réunion à 19 h 55

ADOPTÉE

Maire :

Directeur général et secrétaire-trésorier :